

Commune de Genolier

Conseil communal

A tous les membres du
Conseil Communal de
Genolier

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Genolier, le 1er mars 2012

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Vous êtes convoqué(e)s à la séance **ORDINAIRE** du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 15 mars 2012 à 20 h 00 AU PAVILLON

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Appel**
2. **Approbation du PV de la séance du 8 décembre 2011**
3. **Communications du Président**
4. **Communications municipales**
5. **Information et présentation** concernant le Bois-de-Chêne (env 45 min.), présentée par Monsieur Georges RICHARD, Municipal, suivies d'une partie pour les questions et réponses.
6. **Examen du préavis No 13/2012** concernant une demande de crédit de CHF 48'000.-pour financer l'achat d'une tente communale pour les manifestations estivales
7. **Examen du préavis No 14/2012** relatif à la réorganisation de la Protection Civile dans le Canton de Vaud et en particulier dans le District de Nyon.
8. **Dépôt et distribution du préavis N° 15/2012** relatif au projet d'assainissement de la butte du stand de tir.

9. Divers et propositions individuelles

10. Plan d'investissement régional présentation de 45 minutes du plan régional par Monsieur Bernard PENEL, syndic de Signy-Avenex et responsable des ressources humaines, financière et de l'administration du CODIR du conseil Régional

La séance sera suivie d'un apéritif.

Annexes : - Procès-verbal de la séance du 8 décembre 2011, déjà envoyé le 20.1.2012
- Préavis No 13 et 14, accompagnés des rapports des commissions.

ENVOI à : - Mmes et MM. les Conseillers communaux

COPIES à : - Mmes et MM. les Conseillers municipaux
- Mme et M. les Préfets
- Mmes et MM les Suppléants du Conseil Communal
- Greffe (pour affichage au pilier public et virtuel)
- Rédaction du Quotidien La Côte, Nyon
- Correspondant La Côte, Genolier.
- Rédaction du journal « 24 heures », Nyon

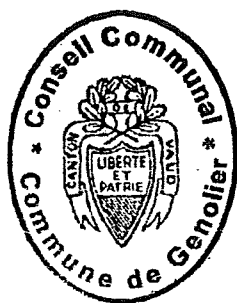
Uniquement convocation : - Nyon Région Télévision, Mme Roselyne Grob ,Rue de Rive 21,1260 Nyon

Pour le Bureau du Conseil communal :

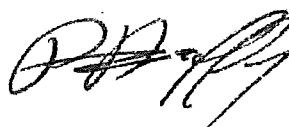
Le Président



Denis Matthey



Le secrétaire



Pierre-Alain Zufferey